

RICHARD DUHAUTOIS ET HÉLOÏSE PETIT

Entrées et sorties de CDD ou de CDI : comment les entreprises gèrent les variations du niveau d'emploi (CEET)

"En moyenne en France, dans les établissements de 10 salariés et plus, pour une création d'emploi sur un an, un établissement embauche 5 salariés et se sépare de 4 salariés. À l'inverse, pour une destruction d'emploi sur un an, un établissement embauche 4 salariés et se sépare de 5 salariés."

+ Lire la suite sur la page du journal [AEF Info](#)



15 septembre 2022



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)



<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/entrees-et-sorties-de-cdd-ou-de-cdi-comment-les-entreprise>